

de revenir sur les arguments que j'ai exposés alors ou au cours du débat. Si je prends la parole, c'est uniquement pour relever un ou deux points soulevés par le premier ministre.

J'ai trouvé particulièrement intéressante la fin de son discours où il a exhorté l'opposition à se rallier au drapeau canadien. De toute évidence, ce discours était censé être prononcé une fois que le Parlement aurait rendu une décision dans le sens souhaité par le premier ministre, car jusqu'ici, cette exhortation n'a pas produit son effet. Nous discutons toujours du modèle du drapeau canadien, et tant que le Parlement n'aura pas rendu sa décision, personne n'est tenu de relever un défi aussi spécieux que celui du premier ministre.

Je me bornerai à soulever un seul autre point qu'il importe de tirer au clair: tout au long de son discours, il a traité des points qui lui plaisaient et contourné ceux qu'il voulait éviter, mais il n'a pu faire valoir un seul argument à l'appui de sa thèse selon laquelle les représentants d'en face, le gouvernement actuel, ont reçu pour mandat des Canadiens de présenter un drapeau ne comportant aucun vestige de l'Union Jack. De fait, en deux occasions pendant la campagne électorale, sauf erreur, on a défilé le premier ministre de dire quel genre de drapeau national distinctif son parti et lui proposeraient. Il n'a jamais relevé le défi.

Déjà, en 1961, au cours d'un interview accordé à Amherst, en Nouvelle-Écosse, alors qu'il parlait d'un drapeau national distinctif, il avait refusé de répondre quand on lui avait demandé si l'Union Jack serait absent du nouveau drapeau. Je paraphrase, car je n'ai pas en main le compte rendu de l'interview.

Il revient sur un vieil argument en nous avertissant que si nous nous opposons au modèle proposé, nous nous opposons à la province de Québec. Je lui jette cet argument à la figure. (*Applaudissements*) Nous ne cherchons pas à imposer un drapeau. Nous voulons tout simplement que le peuple ait l'occasion de choisir son drapeau car, de 1961 à 1963, le parti libéral n'a reçu aucun mandat lui permettant de renier notre passé au nom de tous les Canadiens.

Nous ne tentons pas d'imposer un drapeau à quelque province ou région du Canada que ce soit. Je le répète, nous tentons de donner à la population canadienne une occasion de décider d'une question dont elle n'a jamais été saisie, sauf d'une façon très vague. En fait, quand il a fait ces propositions, le premier ministre n'a pas manqué de dire que nous sommes contre le Québec parce que nous rejetons l'avis du comité du drapeau.

Qu'a-t-il dit à Amherst? Il a dit que le choix du drapeau sera fait après consultation avec les ministres de la province de Québec.

**Le très hon. M. Pearson:** Cela n'est pas vrai.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Qui a soulevé cela...

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, je dois poser la question de privilège et signaler à mon très honorable ami que cette déclaration est inexacte et n'a jamais été faite.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Très bien.

**Le très hon. M. Pearson:** Elle a été niée. Je l'ai niée immédiatement après l'annonce de la prétendue nouvelle.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Monsieur l'Orateur, sauf erreur, l'enregistrement est encore disponible. Nous en avons une copie complète. C'est lui qui le premier a soulevé ce point. C'est lui qui a annoncé ce choix—déclaration absolument indigne de sa part—et il a tâché, depuis, de s'esquiver, ayant compris l'importance de cette déclaration. D'autre part, quand on lui a demandé ce qu'il entendait faire figurer sur le drapeau, il a répondu courageusement: «Nous ne vous le dirons pas; nous ne vous dirons rien à ce sujet». Il n'y avait donc aucun mandat.

La raison pour laquelle je mentionne ce mandat, c'est la menace à peine voilée d'imposer la clôture. Ces menaces ne sont pas nouvelles. D'abord, il a affirmé que le sort du gouvernement dépendait de celui du drapeau trifolié. Puis, se voyant en danger d'être renversé, il a décidé de reculer. (*Applaudissements*) Il a, alors, fait marche arrière en disant: «Prenez garde aux élections!» J'ai dit alors que des élections ayant pour enjeu la solution de ce problème ne favoriseraient pas l'unité canadienne, et c'est encore mon avis. Il a déclaré ensuite: «Vous aurez des élections!» Mais nous n'avons pas courbé l'échine. Cette menace ne nous a pas atterrés. Qu'a fait alors le premier ministre? Il a battu en retraite, selon son habitude, en affirmant: «Évidemment, il ne faudrait pas d'élections». Il a donc appliqué une tactique qui consistait à nous annoncer ses intentions en opposant à la Chambre une menace dissimulée.

En l'espèce, toutefois, il sait qu'il peut compter sur ces alliés qui siègent là, dans le coin, les créditistes. Des alliés, ils le sont aujourd'hui, mais il y a à peine quelques mois, ils en étaient tout à fait indignes. Je peux inscrire au compte rendu certaines déclarations qui ont été faites au sujet de ces honorables représentants, déclarations de députés libéraux, déclarations du premier ministre qui